Régime alimentaire : ❑ Aucun ❑ Végétarien ❑ Sans porc ❑ Panier repas

Uniquement pour les enfants ayant un P.A.I.

Compléter **la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant** :
(autres que les représentants légaux)

Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de téléphone	Lien avec l'enfant

Signature des parents

PIÈCES À FOURNIR :

DOSSIER SCOLAIRE

- ❑ Acte de naissance de l'enfant ou photocopie du livret de famille **(Toutes les pages)**
- ❑ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (Attestation contrat d'électricité/gaz, facture d'eau, facture internet, quittance de loyer, ou assurance habitation)
- ❑ Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant **(pages 90 à 93)**
- ❑ Attestation de responsabilité civile ou Assurance Scolaire pour l'année en cours

DOSSIER PERISCOLAIRE

- ❑ Justificatif d'imposition 2023 sur les revenus 2022 du foyer fiscal
- ❑ Un RIB (si vous choisissez le prélèvement automatique)

CAS PARTICULIERS

- ❑ Parents séparés : jugement relatif à la garde de l'enfant, planning de garde alternée + justificatif de domicile de l'autre parent
- ❑ Parent hébergé : attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant + justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant + **courrier au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant.**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Serris. Elles sont conservées pendant la durée de la scolarité primaire de votre enfant et mises à jour chaque année. Conformément au Règlement général sur la protection des données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant contact@serris.fr

Serris
Val d'Europe

DOSSIER D'INSCRIPTION SCOLAIRE
PETITE SECTION 2024/2025
(Enfants nés en 2021)

Nom de l'enfant : ……

Prénom : ……

Date de naissance : …… **Lieu :** ……

Représentant légal 1 : ❑ père ❑ mère

Situation familiale : ❑Célibataire ❑Marié·e ❑Pacsé·e ❑Séparé·e ❑Divorcé·e ❑Vie maritale

Nom : ……

Prénom : ……

Date de naissance : …… **Lieu :** ……

Adresse : ……

Téléphone : Portable ……Domicile……Pro……

E-mail : ……

Employeur (et ville) **:** ……

Représentant légal 2 : ❑ père ❑ mère

Nom : ……

Prénom : ……

Date de naissance : …… **Lieu :** ……

Adresse : ……

Téléphone : Portable ……Domicile……Pro……

E-mail : ……

Employeur (et ville) **:** ……

www.serris.fr

N° Allocataire CAF : …… ❑ 77 ❑ Autre département

Régime allocataire : ❑ Régime général ❑ MGEN

❑ MSA ❑ Régime Social des Indépendants

Nombre d'enfants à charge : …… Vous devez fournir l'acte de naissance de chaque enfant ou la copie du livret de famille

En cas de séparation des parents :

❑ **Garde alternée** ❑ **Garde exclusive (représentant 1)**

Vous devez fournir :

- le justificatif de domicile du représentant 2
- Un planning de garde alternée à nous retourner complété et signé des deux parents avec la copie des pièces d'identité afin de saisir le calendrier pour pouvoir ouvrir les activités et/ou le jugement de séparation

DOSSIER SANTÉ DE L'ENFANT

Date du dernier vaccin diphtérie, tétanos et poliomyélite (DTP) **:** …….

Allergie : ……..……..……

Maladie : ……..……..……

Pour toute maladie ou allergie signalée, nous vous informons qu'il faudra mettre en place un **P.A.I.**

Protocole d'Accueil Individualisé avec le directeur d'école et le médecin.

Votre enfant est-il porteur de **handicap** : ❑ Oui ❑ Non

Votre enfant aura-t-il besoin d'un A.E.S.H. **Accompagnant des Elèves en Situation de**

Handicap : ❑ Oui ❑ Non

AUTORISATIONS

L'enfant peut-il être pris en photo/filmé et son image publiée sur les différents supports de communication de la ville (site internet, Le Serrissien, publications municipales, Facebook, etc.) ?

❑ Oui ❑ Non

INSCRIPTION PÉRISCOLAIRE 2024/2025

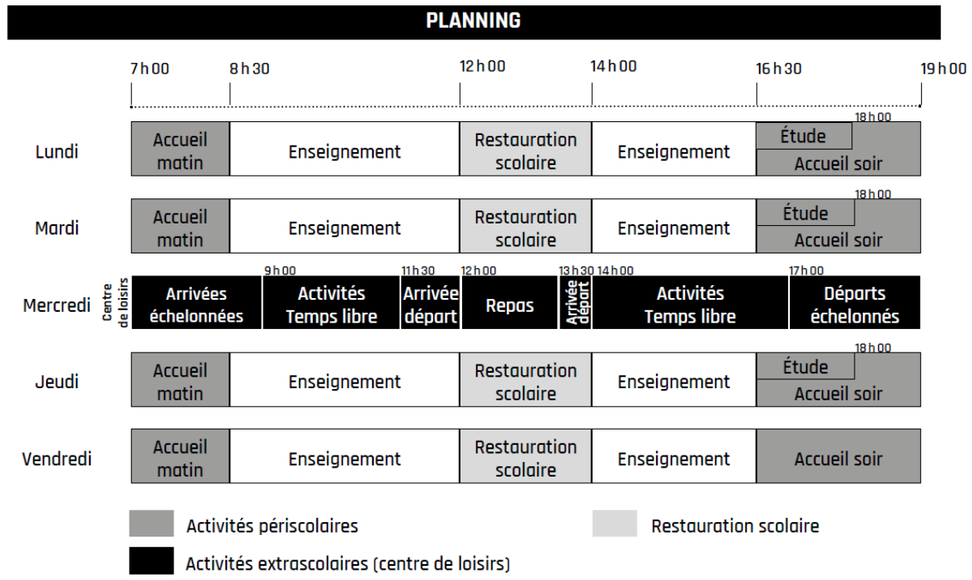

Retrouvez les tarifs sur l'espace famille **www.espace-citoyens.net/serris**
Pour bénéficier des tarifs de restauration scolaire et centre de loisirs au quotient familial, merci de fournir **votre dernier justificatif d'imposition**.

Extrait du règlement intérieur des services périscolaires / extrascolaires

- Les **réservations et annulations** pour les accueils périscolaires, la restauration scolaire et le centre de loisirs le mercredi sont possibles **au plus tard 3 jours (ouvrés) à l'avance**.
- Le **centre de loisirs durant les vacances** doit être réservé aux plus tard **3 semaines à l'avance.**
- Une pénalité sera appliquée en cas d'utilisation des services sans réservation préalable.
- Seul un **certificat médical d'au moins 3 jours consécutifs** d'absence (au nom de l'enfant et fourni dans les 8 jours) permettra la déduction de services périscolaires pour la période concernée.
- Les **retards seront pénalisés** financièrement : 15 € par retard.
- Vous disposez d'un **délai d'un mois pour régler votre facture** ou pour toute réclamation sur celle-ci.
- Vous devez être à jour de vos factures pour accéder aux services.

Le règlement intérieur des services périscolaires et extrascolaires est disponible dans sa globalité depuis l'espace famille (onglet « infos pratiques »).